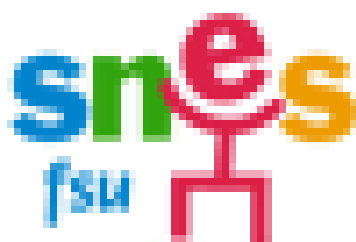


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2974>



CTDP de 20 mars 2009

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Comité Social Administratif Spécial Départemental (CSAsD) -



Publication date: lundi 23 mars 2009



Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après l'énorme mobilisation de la veille, les délégués FSU ont souhaité revenir sur les choix du gouvernement qui ne règle rien et entraînent les destructions que l'on connaît localement.

Sur le sujet évoqué dans une déclaration préalable, l'agression subie par une de nos collègues dans un collège de Nevers, nous sommes intervenus pour rappeler qu'elle intervenait après de nombreux incidents dans ce collège mais aussi dans d'autres établissements nivernais. **Nous avons aussi évoqué le fait que la réunion des collègues demandées régulièrement par les délégués du personnel depuis septembre pour évoquer et régler les problèmes rencontrés n'avait jamais été obtenue** contestant ainsi le discours de l'administration qui mettait en cause la gestion de la classe par les enseignants.

Projet des suppressions et de créations de postes dans les collèges de la Nièvre pour la rentrée 2009

La rentrée 2009 dans les collèges s'annonce avec une vingtaine d'élèves en plus, mais la dotation des collèges du département n'est abondée qu'avec des HSA, au lieu de création de postes. **Cela se traduit dans les faits par la suppression de 18 postes fixes dans les collèges et la création de 16 postes fixes, il y a donc un solde de -2 postes dans les collèges du département et une augmentation des heures en BMP** (l'équivalent de +2,8 postes).

Nous avons aussi rappelé le fait que les compléments de service (aussi nombreux que l'an dernier) hors commune, outre que cela entraîne des conditions de travail détériorées, ne sont pas réglementaires. Et pourtant l'Education Nationale continue de privilégier ce système plutôt que de dédoubler certaines classes ou d'inventer des systèmes de soutien aux élèves. L'IA a répondu que dans les établissements où existent de petits effectifs (16 à 18 élèves par classe) l'orientation en lycée générale et technologique était faible (du point de vue du nombre et du nombre de redoublant à la fin de la seconde). Nous lui avons rappelé que la voie professionnelle était aussi une voie de réussite et **n'avons pas convenu avec lui que certains profs n'avaient pas assez d'ambition pour leurs élèves.**

Néanmoins, si certains professeurs de collèges acceptent de travailler sur plusieurs communes (**comme Luzy et La Machine distants de 50 km !!!**) nous avons demandé que soit pris en compte le temps de repas en plus du temps de route.

Nous avons noté que la suppression de deux postes bivalents de certifiés était la preuve de leur manque de pertinence.

La question **des heures de vaisselle, et de laboratoire** que nous posons depuis de nombreuses années a encore été l'objet d'une discussion. Quand règlera-t-on cette question qui ne devrait pourtant souffrir d'aucune contestation puisque inscrit dans le décret de 50 ?

Cette année, deux UPI sont créées dans les collèges du département, mais l'une d'entre elle est financée sur des moyens collèges (c'est donc une fausse ouverture, puisque quelque part des moyens ont été retirés).

Dans le futur, une autre UPI 1 devrait ouvrir sur l'agglomération de Nevers, une UPI en lycée professionnel en lien avec des IME, une UPI au collège des Courlis qui serait la suite de la CLIS "Troubles spécifiques du Langage" qui vient de s'ouvrir à Nevers. Une UPI déficients auditifs serait aussi nécessaire au lycée Jules Renard.

Nous avons déploré la disparition de la CLAD de Corbigny qui, pour nous, répondait à un besoin.

Nous avons enregistré avec intérêt qu'il y avait une plus-value dans les internats (enquête faite à Jules Renard) quand celui-ci était un lieu de vie possédant des locaux décents et un encadrement suffisant.

3 CAP sont ouverts (employé de commerce multispécialités à Decize, employé de vente à Cosne et chaudronnerie industrielle à Varzy). Les élèves de SEGPA bénéficieront d'un bonus d'accès pour ceux-ci contrairement au CAP conducteurs d'engin.

Deux décharges de direction (1/2 poste) sont enfin créées pour les SEGPA de Château-Chinon et de La Charité sur Loire.

Autres questions diverses de la FSU

L'accompagnement éducatif dans les collèges "occupe" près d'un quart des élèves lors de la dernière heure de cours (17 ou 18 heures) et pour l'heure, l'administration ne connaît pas l'enveloppe qui y sera allouée l'an prochain.

Nous avons demandé quel dispositif d'insertion était prévu pour les médiateurs de réussite scolaire (l'employeur de contrats aidés devant le prévoir"). Le tutorat par des personnels éducation nationale est encore celui retenu.

Comment va fonctionner le service départemental de l'UNSS en cas de suppression du 1/2 poste de directeur adjoint ? Cette suppression soulève une grande inquiétude de la part des collègues professeurs d'EPS pour le fonctionnement, l'organisation du service départemental et des compétitions pour nos élèves le mercredi après midi. L'IA pense que le rôle de l'UNSS est extrêmement important, notamment en milieu rural, mais que cette question qui concerne le recteur devrait finir par le retour du collègue sur son poste à temps complet plus des HSA !!! **Un mi-temps représentant 10 heures**, il nous semble pourtant que c'est incompatible !

– Le SNES 58 met à la disposition des syndiqués les suppressions et créations de postes dans les collèges du département, ainsi que les BMP supérieurs à 7 heures intéressant pour une affectation à l'année de TZR (pour les non-syndiqués contacter le SNES 58) :



Projet de suppressions et de créations de postes rentrée 2009 Collèges

Pour les autres types d'établissements [cliquer ici](#)